

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 09984
Numéro SIREN : 800 192 775
Nom ou dénomination : 16PROD

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2019 sous le numéro de dépôt 11181

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	30 748	23 127	7 621	10 021	2 400	23.95	
	Autres immobilisations corporelles	25 671	6 837	18 834	3 099	15 735	507.68	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	6 000		6 000	4 420	1 580	35.75		
Total II	62 419	29 965	32 455	17 540	14 915	85.03		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	83 470		83 470	99 176	15 706	15.84	
	Autres créances	11 435		11 435	6 137	5 298	86.32	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	18 308		18 308	1 025	17 283	NS		
Charges constatées d'avance (3)	378		378		378			
Total III	113 592		113 592	106 339	7 253	6.82		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	176 011	29 965	146 047	123 879	22 168	17.89		

Certifié conforme à l'original

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	16 016		1 000		15 016	NS
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	100		100			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	31 287		35 873		4 586	12.78-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	23 519		26 430		2 911	11.01-
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	70 922		63 403		7 519	11.86	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	5 873		6 420		547	8.51-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 868		6 009		13 858	230.61	
Dettes fiscales et sociales	40 533		48 046		7 513	15.64-	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	8 850				8 850	
	Total IV	75 124		60 475		14 649	24.22
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		146 047		123 879		22 168	17.89

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

75 124 60 475

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	386 874		386 874	211 604		175 270	82.83
Chiffre d'affaires NET	386 874		386 874	211 604		175 270	82.83
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			3 000			3 000	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			230	14		216	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			390 104	211 618		178 486	84.34
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			191 233	77 448		113 784	146.92
Impôts, taxes et versements assimilés			3 193	1 405		1 788	127.26
Salaires et traitements			119 266	68 010		51 256	75.37
Charges sociales			40 113	25 330		14 783	58.36
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 311	9 248		63	0.68
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			81	21		61	296.64
Total des Charges d'exploitation (II)			363 197	181 462		181 735	100.15
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			26 907	30 156		3 249	10.77
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	26 907		30 156		3 249	10.77
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	255		46		209	458.23
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	255		46		209	458.23
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	255		46		209	458.23
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	3 133		3 680		547	14.86
Total des produits (I+III+V+VII)	390 104		211 618		178 486	84.34
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	366 585		185 188		181 397	97.95
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	23 519		26 430		2 911	11.01

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

16Prod
Société par Actions Simplifiée au capital de 16 016 euros
4 BIS RUE MARCEAU
93100 MONTREUIL

R.C.S. PARIS 800 192 775

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt et un juin à 20 heures, au siège social,

Les associés de la société par actions simplifiée 16Prod se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation du Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre remise en main propre le 10 mai 2019.

Les membres de L'Assemblée ont émarginé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Monsieur SCHLOSSER Jérémie préside la réunion en sa qualité de Président.

Le total des actions présentées ou représentées est de la totalité des 100 actions formant le capital social et ayant le droit de vote. En conséquence, l'Assemblée réunissant plus que le quorum requis par la loi, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes clos,
- Approbation desdits comptes et affectation du résultat,
- Questions diverses.

Le Président met à la disposition des associés :

- Un exemplaire de la lettre de convocation des associés,
- La feuille de présence et les procurations données par les associés représentés, ainsi que les formulaires de vote par correspondance,
- Un exemplaire des Statuts de la société.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :

- Le rapport de gestion,
- Les comptes annuels de l'exercice écoulé,

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux dispositions législatives et réglementaires et déclare que les documents et renseignements, ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée, ainsi que la liste des associés.

Monsieur le Président donne lecture du rapport de gestion.

La lecture du rapport étant terminée, Monsieur le Président déclare qu'il se tient à la disposition de l'Assemblée pour fournir les précisions et éclaircissements que les associés pourraient désirer. La discussion est ouverte.

JJ
MC
AR

Après échange de vues et personne ne demandant plus la parole, l'Assemblée passe au vote des résolutions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion portant sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve tels qu'ils sont présentés, les comptes annuels et l'annexe de cet exercice se soldant par un bénéfice de 23 519,01 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 23 519,01 euros de la façon suivante :

Dividendes	10 000,00 euros
Report à nouveau	13 519,01 euros

TOTAL EGAL AU BENEFICE DE L'EXERCICE..... 23 519,01 euros

Après affectation du résultat, le report à nouveau créditeur s'élèvera à 44 806,48 euros.

Il sera ainsi distribué aux associés un dividende brut par part de 100 euros.

Le dividende en numéraire, après prélèvements sociaux, sera mis en paiement au siège social à compter du 30 juin 2019.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts.

Le président rappelle que les dividendes perçus par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis au prélèvement forfaitaire unique au taux de 30%.

Ce prélèvement sera calculé sur le montant brut des revenus sans application de la réfaction de 40%.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général de Impôts, l'Assemblée Générale prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDES	OPTION FICALE
2017	16 000	Prélèvements forfaitaire unique (PFU) (30%)
2016	12 000	Prélèvements sociaux + acompte IR (36,50%)
2015	4 000	Prélèvements sociaux + acompte IR (36,50%)

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

ES
nc
AR

TROISIEME DECISION

La collectivité des associés approuve la rémunération brute versée à Monsieur Morgan CANDÀ au titre de ses fonctions de président sur l'exercice 2018 s'élevant à 22 946,21 euros. Les charges sociales sont versées et prises en charge par la société.

La collectivité des associés approuve la rémunération brute versée à Monsieur Jérémy SCHLOSSER au titre de ses fonctions de président sur l'exercice 2018 s'élevant à 2 567,80 euros. Les charges sociales sont versées et prises en charge par la société.

L'assemblée générale confirme que les contrats de mutuelle et prévoyance s'appliquent également au président en tant que régime obligatoire.

Monsieur Morgan CANDÀ et Monsieur Jérémy SCHLOSSER ont également pu, par ailleurs, prétendre au remboursement des frais exposés dans le cadre de son mandat sur présentation des justificatifs.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME DECISION

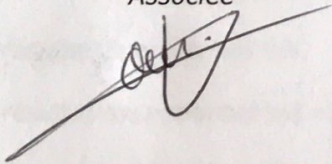
La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur des copies ou extraits du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et formalités nécessaires.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

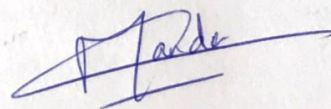
Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé après lecture par le Président ainsi que par tous les associés présents ou par leurs mandataires après lecture.

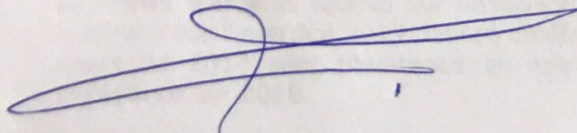
Madame RAISON Aurélie
Associée



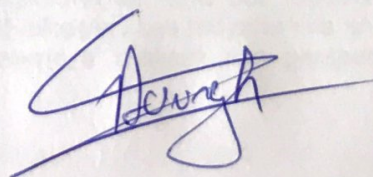
Monsieur CANDÀ Morgan
Associé



Monsieur SCHLOSSER Jérémy
Président et Associé



Monsieur AOURAGH Addi
Associé



16Prod
Société par Actions Simplifiée au capital de 16 016 euros
4 bis RUE MARCEAU
93100 MONTREUIL

R.C.S. PARIS 800 192 775

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 JUIN 2019**

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle conformément aux dispositions de la loi et des Statuts de votre société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

ACTIVITE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'exercice clos le 31 décembre 2018 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxe de 386 874,39 euros, parallèlement aux 211 604,22 euros réalisés sur l'exercice précédent, ce qui correspond à une augmentation d'environ 45%.

La sous-traitance s'est élevée à 109 080,82 euros sur l'exercice 2018, ce qui représente 29% du chiffre d'affaires. Les autres prestations se sont élevées à 9 690,24 euros.

Et les achats de matériels et autres fournitures se sont élevés à 21 440,91 euros sur l'exercice 2018, ce qui représente 6% du chiffre d'affaires.

Les autres achats et charges externes se sont élevés à 51 020,94 euros, ce qui représente 13% du chiffre d'affaires.

Les impôts, taxes et versements assimilés s'élèvent à 3 193,04 euros.

Les charges de personnel se sont élevées à 159 378,97 euros en comparaison au 95 931,98 euros constaté sur l'exercice 2017.

Les dotations aux amortissements figurent dans les comptes pour 9 310,99 euros.

Le résultat financier est nul.

Le résultat exceptionnel est nul.

Après comptabilisation d'un impôt sur les sociétés de 3 133 euros, l'exercice se solde par un bénéfice de 23 519,01 euros.

Perspective d'avenir

Le chiffre d'affaires réalisé sur l'exercice 2018 a augmenté de 45% par rapport à 2017. L'activité sur l'exercice 2019 devrait continuer à se développer. Les moyens mis en place au cours de 2018 sont maintenus et devraient concourir à réaliser des perspectives de croissance sur 2019.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI

(Article L.232-1 du Code de Commerce)

Aucun évènement notable n'est survenu depuis la clôture de cet exercice.

ACTIVITES DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

(Article L.232-1 du Code de Commerce)

Aucune activité de la société en la matière sur l'exercice.

PRISES DE PARTICIPATION AU COURS DE L'EXERCICE DANS DES SOCIETES

(Article L.233-6 du Code de Commerce)

Aucune prise de participation dans des sociétés sur l'exercice.

MONTANT DES CHARGES ET DEPENSES SOMPTUAIRES

(Article 39-4 du CGI et 223 quater)

Aucune dépense de ce type ne figure dans les comptes de l'exercice.

CAPITAL SOCIAL

Le tableau ci-après indique, conformément à la Loi, les associés possédant les quantités d'actions suivante :

Nom des associés	+ 50%	+ 33%	+ 10%	+ 5%
Monsieur AOURAGH Addi	NEANT	NEANT	X	NEANT
Monsieur CANDIA Morgan	NEANT	NEANT	X	NEANT
Madame RAISON Aurélie	NEANT	NEANT	X	NEANT
Monsieur SCHLOSSER Jérémy	NEANT	NEANT	X	NEANT

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice de 23 519,01 euros que le président propose d'affecter de la manière suivante :

Dividendes	10 000,00 euros
Report à nouveau	13 519,01 euros
TOTAL EGAL AU BENEFICE DE L'EXERCICE.....	23 519,01 euros

Après affectation du résultat, le report à nouveau débiteur s'élèvera à 44 806,48 euros Il sera ainsi distribué aux associés un dividende brut par part de 100 euros.

Le dividende en numéraire, après prélèvement forfaitaire unique, sera mis en paiement au siège social à compter du 30 juin 2019.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts.

Le président rappelle que les dividendes perçus par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis au prélèvement forfaitaire unique au taux de 30%.

Ce prélèvement sera calculé sur le montant brut des revenus sans application de la réfaction de 40%.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général de Impôts, l'Assemblée Générale prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDES	OPTION FICALE
2017	16 000	Prélèvements forfaitaire unique (PFU) (30%)
2016	12 000	Prélèvements sociaux + acompte IR (36,50%)
2015	4 000	Prélèvements sociaux + acompte IR (36,50%)

Le président rappelle que le présent rapport ainsi que les documents comptables, bilan, compte de résultat, annexe et renseignements s'y rapportant, ont été mis à disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions législatives au siège social.

Il indique qu'il se tient à la disposition des associés pour donner toutes précisions complémentaires ou explications qu'il jugerait utiles.

Le président demande aux associés de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 qui lui sont ainsi présentés, de voter les décisions proposées et de donner quitus, sans réserve, au président pour l'exécution de sa mission au cours de ce même exercice.

A Montreuil, le 21 juin 2019

Monsieur SCHLOSSER JérémY

Président

